

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-26 à D337-50-1, portant règlement général du Brevet d'Études professionnelles et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33003 VAE de l'Examen BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES, Spécialité ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE est constitué comme suit pour la session 2018-10 :

PRESIDENT

M. Alain BONHOMME

- PROFESSIONNEL DORDOGNE PERIGUEUX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

VICE PRESIDENT

Mme FREDERIQUE PIERDON
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP ANATOLE DE MONZIE BAZAS
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT

M. JEAN LOUIS CHAUSSIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP ANATOLE DE MONZIE BAZAS
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Mme SABINE ROGIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP ANATOLE DE MONZIE BAZAS
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

MEMBRE(S) DE LA PROFESSION

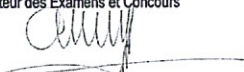
Mme MARIE-CHRISTINE MOUSSART

ADM CHU SUD GIRONDE LANGON
SCIENCES MEDICO SOCIALES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 24 septembre 2018

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des Examens et Concours


Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-26 à D337-50-1, portant règlement général du Brevet d'Études professionnelles et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 34306 VAE de l'Examen BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES, Spécialité HYGIENE ET PROPRETE est constitué comme suit pour la session 2018-10 :

PRESIDENT

M. PASCAL DUMAS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

VICE PRESIDENT

Mme SANDRINE MARQUES
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT

Mme BERNADETTE DUTHEIL

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

M. EMMANUEL ETCHEBARNE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

MEMBRE(S) DE LA PROFESSION

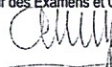
Mme DOMINIQUE LACOUR

HOTEL DE REGIO CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE
BORDEAUX CEDEX
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 24 septembre 2018

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des Examens et Concours


Olivier HARMEL